

LE PÈRE WALLUT: DES «A PRIORI» QUI FAUSSENT TOUT JUGEMENT

Père Wallut,

Je pense vous comprendre, je veux dire que je vous crois bien sincère dans les propos que vous tenez sur l'Armée de Marie et sa fondatrice. Vous savez que les fausses doctrines sont légion, que la sainte Église romaine connaît la pire entreprise de démolition de son histoire, que, séduisant grands et petits, «*les fumées de Satan sont entrées dans l'Église (...) élevant de formidables écueils qui menacent la Navigation sereine de Pierre*» (Paul VI).

Je ne sais pas pour vous, mais je pourrais personnellement, pour le Canada, dresser une interminable liste d'errances déplorables ou de scandales dégradants de la pauvre Église canadienne qui dévisagent la Face de notre sainte Mère l'Église. Mais là n'est pas la question, car vous semblez être un prêtre fidèle à Rome, et c'est tout dire... Bien-sûr, ne pas professer les erreurs doctrinales ou pastorales d'autrui n'assure pas la justesse de notre propre profession de foi. Il est cependant nécessaire de mentionner le délabrement ravagé de l'Église canadienne, car c'est précisément le caractère irréprochable et la pure catholicité de l'œuvre et de sa fondatrice qui leur ont attiré les foudres infernales du personnel de l'Église. N'allez surtout pas croire que je cède à la condamnation vengeresse. Je connais assez la faiblesse humaine et la puissance du Prince de ce monde pour ne pas lancer la pierre. Il n'y a strictement personne à condamner, ce sont les manœuvres ignominieuses des Puissances infernales déchaînées qu'il faut abattre. Qu'on soit obligé de dénoncer ceux qui se laissent prendre par l'haïssable et subtil orgueil des enfers, c'est inévitable. Le salut des âmes impose que la justice soit rétablie, que la vérité soit dite, que l'amour crucifié soit honoré.

Si je dis que je vous comprends, c'est aussi que je crois saisir pourquoi vous vous en êtes pris à la santé mentale de Marie-Paule Giguère en taxant du même souffle les convictions des Chevaliers de Marie d'illusions. Qu'il existe les signes les plus éclatants de l'équilibre et de la vertu héroïque de notre fondatrice, tout cela n'est *a priori* que fumisteries et illusions; sous le vernis d'une sainteté feinte, elle n'est qu'une orgueilleuse, car elle désobéit aux autorités de l'Église – ce qui est faux – pour entretenir un culte «exorbitant et intempestif» de sa personnalité. Vous vous en prenez au plus intime de notre conscience, sans examen, car vous savez que si nous ne sommes pas dans l'illusion, et nous ne le sommes pas, la vie mystique de Mère Paul-Marie est authentique et son témoignage est vérité, éventuellement contre tous!

Père Wallut, voyez l'erreur que vous commettez, consécutive à la même erreur qui se répercute depuis le début de la fondation de l'Armée de Marie en attendant à l'innocence de notre fondatrice: sans examen, selon «les *a priori* de votre science théologique et ecclésiologique», vous **concluez** au discrédit, à la fausseté, de la vie mystique de Marie-Paule, alors que toute la question repose **préalablement** sur la crédibilité de son témoignage. Nul *a priori* ne peut exempter d'une enquête minutieuse sur la crédibilité du témoignage d'une personne. Absolument aucun *a priori*. Dois-je vous rappeler que

ce sont les *a priori* de Caïphe – selon lesquels Dieu ne peut avoir de Fils – qui lui ont fait déchirer ses vêtements plutôt que son cœur devant le Verbe incarné, Un avec le Père et le Saint-Esprit.

Simplement, il vous suffirait de lire la documentation source de l'œuvre pour comprendre que ce que vous jugez digne d'être condamné ne l'est pas. Il en est ici comme de tout ce qu'on a à juger: pour assurer la vérité de notre conclusion, il faut, parfois laborieusement, avec beaucoup de rigueur et de bonne volonté, assurer la validité des prémisses qui y conduisent. Cela, le Père Éric Roy vous l'a souligné. Et peut-être n'y a-t-il rien à ajouter, tant il est clair que, d'une part, la matière de l'antécédent logique permettant de juger du Témoignage et de la vie de Mère Paul-Marie est d'une lumineuse pureté et d'une simplicité rendant impossible l'équivoque, quant à ce qu'elle signifie et quant à l'absolue crédibilité du témoin, et que, d'autre part, il est parfaitement impossible que, imbu d'*a priori* inapplicables, vous ayez consenti au labeur, à la rigueur et à la bonne volonté nécessaires à la validation de votre antécédent et de votre conclusion par le fait même.

Dans ces conditions, quoi dire, puisque ce qui permet d'élaborer un antécédent rigoureusement fondé en vérité a déjà été entièrement dit? Ce qui représente, notons-le au passage, des dizaines de milliers de pages à lire incluant des centaines de témoignages, et une personne, la principale intéressée, à **rencontrer** et que le Cardinal Maurice Roy se donnait la peine de rencontrer pour vérifier ce qu'il en était des calomnies odieuses que des ecclésiastiques lui rapportaient sur son compte. Quoi ajouter au Père Éric? Votre conclusion n'est pas valide en dépit de la rigueur formelle du raisonnement qui la supporte parce que vos prémisses sont fausses!

Nous savons très bien où vous êtes allé quérir vos prémisses. Or voici: la documentation émanant de l'œuvre de la Communauté de la Dame de Tous les Peuples prouve hors de tout doute possible que **les jugements de l'Église rendus à l'endroit de la Communauté de la Dame de Tous les Peuples et de sa fondatrice sont nuls, et l'avenir les rendra non avenus.**

Les exemples que François Pillot vous a servis – ou ceux du même genre de tout autre intervenant dans *Le Royaume* – n'étaient pas destinés à autre chose que de démontrer que cela n'est pas impossible: les jugements du personnel de l'Église sont parfois nuls et non avenus. Point à la ligne. Votre accusation répétée d'analogies truquées «savamment dosées» démontre avec quelle totale incompréhension vous abordez un sujet qui dépasse votre science et vos informations. Les cas où le personnel de l'Église s'est fourvoyé, de même pour certains de ses plus éminents fidèles – pensons au géant saint Bernard qui ne croyait pas à la conception immaculée de Marie – ne sont pas des exemples de ce devant quoi l'Église se trouve face à l'œuvre de la Co-Rédemption. Il y eut là comme ici fourvoiements, erreurs ou manœuvres malhonnêtes, mais il n'y a aucune commune mesure entre ce que l'Église ou ses membres eurent à juger au cours de l'histoire et ce devant quoi, maintenant, «en ce temps qui est notre temps», le Ciel offre à leur contemplation dans la divine lumière.

Ce n'est pas le manque d'arguments théologiques, le manque de preuves ou l'ignorance illusionnée qui confinent les Pères Fils de Marie au **silence théologique** face aux manœuvres des autorités de l'Église et vis-à-vis des arguties savantes d'ecclésiastiques. Non, bien au contraire. Les Fils de Marie n'ont tout simplement pas à gesticuler devant la nullité d'objections sans fondement. Ce qu'ils font: redresser saintement et minimalement la vérité pour que la charité soit exercée. La sainteté des actions des Fils et des Chevaliers de Marie ne vous a pas échappée... Plutôt que de porter attention à l'arbre de ces fruits, vos faux *a priori* vous ont justement inspiré une «analogie truquée savamment dosée»: «la plupart des hérétiques se sont montrés très pieux, tout en diffusant une doctrine mensongère».

Pauvre Père Wallut! dans cette Oeuvre, à cause de la fidélité inimaginable de celle que vous ne connaissez pas, **il n'y a jamais eu aucune illusion et aucune fausseté, parce qu'il n'y a jamais eu aucun mensonge proféré**. Contre toute attente! Je pense, entre autres choses, à ce faux mystique Berny Parks dont les statues sanguinolentes étaient truquées et dont les photos ont pourtant paru avec textes à l'appui dans *Le Royaume*. Quelle manière divine de confondre et d'enseigner: chez Marie-Paule **l'humilité prime sur la clairvoyance**, elle qui non seulement «voyait», «savait» et «sentait», mais surtout **subissait** les désordres de ce pauvre Berny!

Oui, tout est dit dans la documentation de l'Oeuvre concernant la parfaite évidence de l'absolue crédibilité du témoignage de Mère Paul-Marie et le prodigieux foisonnement de preuves de l'origine céleste, divine, de tout ce dont elle témoigne.

Affirmations en l'air! Ah! Seigneur, pardonne-leur de faire et de juger sans savoir, comme tu pardonnes tout à ton misérable témoin qui apprend à aimer la vertu par l'exemple de ta servante! Moi, misérable témoin, qui ai déjà répondu pour l'essentiel aux arguments théologiques que vous avez cru à tort être en droit d'invoquer pour lancer vos accusations étourdissantes: dans certains articles du *Royaume*, écrits péniblement à cause de mes considérables limites et un sentiment étouffant d'indignité, et dans une lettre adressée à la Conférence épiscopale canadienne à la suite de sa Note doctrinale du 15 août 2001.

Or, bien humblement, je mets quiconque au défi de trouver, face à ce que j'ai écrit, une seule objection persistante qui autoriserait de ne pas suspendre son jugement face à cette Oeuvre du Ciel et à sa fondatrice.

Daniel Couture, Lac-Étchemin

24 avril 2006